

BOUÉE

INFOS | n° 225



Magazine d'informations municipales
Septembre 2020



Votre nouvelle équipe municipale

1^{er} rang, de gauche à droite

Damien JODAR,

Ajusteur Monteur aéronautique, 32 ans

Jacqueline HAMON,

Employée administrative d'entreprise, 59 ans

Pierrette ORAIN,

Conseiller commercial, 55 ans

Christel FRINGANT,

Assistante maternelle, 53 ans

Chantal SURGET,

Secrétaire en retraite, 62 ans,

Conseiller sortant

Céline CLEMOT,

Secrétaire comptable, 39 ans

Matthieu MAINIER,

Gérant de centre équestre, 32 ans

André LE BORGNE,

Cadre Fonction publique en retraite, 64 ans,

Conseiller sortant

Antony PEIGNET,

Technicien, 49 ans

2^e rang, de gauche à droite

Michaël NICOLAS,

Agriculteur, 49 ans

Séverine LABARRE,

Aide soignante, 42 ans,

Conseiller sortant

Solène LEMARIE,

Infirmière, 38 ans

Jean Pierre BIORET,

Agriculteur, 56 ans, Conseiller sortant

Patrick LE ROL,

Ancien employé, 60 ans

Sébastien BOUCARD,

Responsable systèmes d'information, 47 ans

Sommaire

● Infos Municipales

> pages 2-5

● Associations

> pages 6-8

● Infos pratiques

> page 8

Bulletin municipal n° 225

Mairie de Bouée

2 route du Syl - 44260 BOUÉE

Tél. 02 40 56 12 18 - Fax 02 40 56 14 33

Courriel : accueil@bouee.fr

Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

Jean-Paul NICOLAS

Rédaction :

Alain MONNIÉ, les services Enfance,
la bibliothèque et les associations

Maquette : Odile SOUDAIS

Infographie - Impression : Kalydéa

Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la
mairie ou par mail à accueil@bouee.fr
avant le 31 octobre 2020

Retrouvez tous les Bouée Infos sur
notre site internet www.bouee.fr

Annulation
de la matinée
du forum des
associations

la matinée des associations prévue le
samedi 05 septembre a été annulée.

Edito



Chères concitoyennes, chers concitoyens

Je voudrais d'abord vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée lors du scrutin du 15 mars 2020. J'ai bien conscience qu'avec près de 60% d'abstention, je me dois d'aborder cette fonction de maire avec beaucoup d'humilité. Toutefois, pour les petites communes de moins de 1000 habitants, la loi prévoit que tout candidat ayant plus de 50% des suffrages exprimés, et surtout plus de 25% des inscrits, est élu. C'est donc aussi le cas de tous mes co-listiers dès le premier tour. Je veux donc les remercier, ici, de la confiance qu'ils m'ont faite, rassembler nos différences pour œuvrer pour notre commune.

Quoi qu'il en soit, nous serons au service de tous les habitants, dans le respect de l'intérêt général.

Je voudrais également remercier les élus du mandat précédent qui n'ont pas souhaité repartir pour les six prochaines années et auprès desquels j'ai beaucoup appris. Un grand merci particulier à Jean-Paul Nicolas, qui m'a associé, entre autres, à la gestion des contraintes dues au confinement pendant le prolongement de son mandat de maire jusqu'au 27 mai. Ce ne fut pas forcément le cas dans de nombreuses communes.

Toute l'équipe va mettre toute son énergie, ses compétences et sa motivation pour réaliser le programme qui nous a tous rassemblés. Nous voyons bien que des aléas peuvent venir ralentir ou contrarier nos projets : une crise sanitaire qui bloque les entreprises et fige la vie communale, une décision qui stoppe, temporairement nous l'espérons, un projet de plusieurs constructions... Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que BOUÉE reste cette commune chaleureuse, où il fait bon vivre, avec des écoles accueillantes, des associations actives, un centre bourg animé et des hameaux paisibles. Pour cela, quatre adjoints et un conseiller délégué œuvreront à mes côtés pour gérer notre commune de façon raisonnable et cohérente, et porter nos projets tout en maîtrisant notre budget.

Les vacances se terminent, la rentrée approche, une rentrée inédite sur fond de crise sanitaire. Nous devons adapter notre quotidien personnel et professionnel ainsi que nos temps de loisirs. Des contraintes nous seront sans doute imposées, nos habitudes perturbées, j'en appelle donc à votre civisme pour respecter les consignes demandées.

La vie en communauté exige aussi des règles de civisme, et souvent de simple bon sens, respectons-les pour le bien de tous, ne rajoutons pas de conflits inutiles dans ces temps déjà bien chargés. C'est possible ! Nous avons pu par exemple constater la solidarité et le bénévolat pour la confection et la distribution des masques, le soutien au commerce local... Le temps est précieux, consacrons le plutôt à rendre la vie plus agréable pour tous, c'est en tout cas l'ambition de l'équipe municipale.

Chères Bouésiennes, chers Bouésiens, je vous souhaite la meilleure rentrée possible.

Le Maire, André LE BORGNE

Compte rendu du conseil municipal

> Séance du 30 juin 2020 <

1) Indemnités des élus

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 31% de l'indice brut terminal de la fonction publique,

Décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 8,25% de l'indice brut terminal de la fonction publique,

2) Indemnités du conseiller municipal délégué

Monsieur le Maire propose de confier la mission de supervision du service technique à Monsieur Bioret Jean-Pierre et qu'en tant que conseiller municipal délégué il peut prétendre à être indemnisé. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

D'allouer, avec effet au 1^{er} juillet 2020, une indemnité de fonction au conseiller municipal délégué suivant :

Monsieur Jean-Pierre BIORET, conseiller municipal, délégué à la supervision du service technique par arrêté en date du 24 juin 2020,

Et ce, au taux de 2,45% de l'indice brut terminal de la fonction publique. Cette indemnité sera versée trimestriellement.

3) Membres du CCAS

Monsieur le Maire Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Décide de fixer à 8 le nombre de membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Elit les membres suivants :

- SURGET Chantal
- LABARRE Séverine
- CLEMOT Céline
- LE ROL Patrick

4) Commission communale des Impôts directs

Monsieur le Maire rappelle que la commission communale des impôts directs est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Une liste de 12 noms pour les commissaires titulaires et une liste de 12 noms pour les commissaires suppléants doit être dressée, à savoir :

Titulaires :

André LE BORGNE (Maire)

BIORET Jean-Pierre, JODAR Damien, LABARRE Séverine, LE ROL Patrick, ORAIN Pierrette, SURGET Chantal

Membres extérieurs : NICOLAS Jean-Paul, VANNERAUD Marie-Odile, FURET Roger, RASTEL François, ARDEOIS Philippe

Suppléants :

BOUCARD Sébastien, CLEMOT Céline, FRINGANT Christel, HAMON Jacqueline, LEMARIE Solène, MAINIER Matthieu, NICOLAS Michaël, PEIGNET Antony

Membres extérieurs : BOUHIER Albert, ROUSSEAU Claude, PINEAU Frédéric, CHOTEAU Bastien

1) Commissions Communales

Monsieur le Maire explique que pour organiser et gérer au mieux les affaires communales, il faut instituer des commissions avec comme responsable les adjoints délégués.

Il liste les commissions et propose aux élus présents de se positionner pour faire partie de telle ou telle autre commission en fonction de leurs préférences.

Les membres ainsi désignés, par commission, sont :

Commission FINANCES/BUDGET

LE BORGNE André – HAMON Jacqueline – LABARRE Séverine – NICOLAS Michael – ORAIN Pierrette – PEIGNET Antony – SURGET Chantal

Commission VOIRIE/AGRICULTURE/ ENVIRONNEMENT

LE BORGNE André – BIORET Jean-Pierre – JODAR Damien – LE ROL Patrick – MAINIER Matthieu – NICOLAS Michaël

Commission INFORMATION

PEIGNET Antony – BOUCARD Sébastien – CLEMOT Céline

Commission CULTURE /SPORT/JEUNESSE

PEIGNET Antony – BOUCARD Sébastien – FRINGANT Christel – MAINIER Matthieu – ORAIN Pierrette – LABARRE Séverine – LEMARIE Solène

Commission AFFAIRES SCOLAIRES / RESTAURATION

LABARRE Séverine – FRINGANT Christel – CLEMOT Céline /SURGET Chantal – LEMARIE Solène

Commission URBANISME

LE BORGNE André – BIORET Jean-Pierre – HAMON Jacqueline – LE ROL Patrick – NICOLAS Michael – ORAIN Pierrette – SURGET Chantal

Commission BÂTIMENTS COMMUNAUX

BIORET Jean-Pierre – HAMON Jacqueline – JODAR Damien – LEMARIE Solène – NICOLAS Michael – ORAIN Pierrette – PEIGNET Antony

Commission GESTION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

PEIGNET Antony – JODAR Damien – ORAIN Pierrette – SURGET Chantal

Commission TOURISME

LABARRE Séverine – CLEMOT Céline - LEMARIE Solène – ORAIN Pierrette

Commission LISTES ELECTORALES

LE BORGNE André – LABARRE Séverine – SURGET Chantal

Commission D'APPEL D'OFFRES

LE BORGNE André, BIORET Jean-Pierre, NICOLAS Michael, SURGET Chantal

Délégué pour le Conseil du Développement : Mme FRINGANT Christel
Représentant communal à la Chapelle de Rohars :

Monsieur Antony PEIGNET

Correspondant Défense : Monsieur Damien JODAR

2) Grille de protection au Relais de Bouée

Monsieur le Maire explique que le Relais de Bouée a été plusieurs fois la cible des cambrioleurs. Pour parer à toute nouvelle effraction les gérants ont décidé d'installer un rideau en fer. Ce bâtiment étant un bâtiment communal le Maire propose de prendre en charge l'installation de ces grilles de protection sur les vitrines du commerce, pour un montant TTC de 7069.43€.

Les élus acceptent.

3) décision modificative n° 1 – budget primitif

Monsieur le Maire explique que suite à une erreur matérielle, les comptes 66111 et 1641 du budget communal n'ont pas été suffisamment provisionnés. Pour permettre de régler les échéances des emprunts, il y a lieu de passer les écritures comptables comme ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

Art 615231	Voiries	- 6 500€
Art 66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 500€

INVESTISSEMENT

Art 21312	Constructions Bâtiment scolaire	23 000€
Art 1641	Remboursement capital des emprunts	- 23 000€

4) Tarification plaques jardin du souvenir

Madame Surget explique qu'il y a une colonne installée dans le jardin du souvenir au cimetière sur laquelle la famille d'un défunt peut choisir d'apposer une plaque au nom et prénom de celui-ci. Pour autant, rien n'a été prévu par la commune en vue d'homogénéiser les inscriptions.

Il propose de fournir, aux familles qui en feront la demande, une plaque au nom et prénom du défunt avec les dates de naissances et/ou décès. Cette plaque serait en bronze, de 85mm x 55 mm, les lettres seraient au format « bâton ».

Un devis a été demandé aux pompes funèbres Lacoste, au vu de celui-ci les élus décident de proposer aux familles qui en feront la demande une plaque au tarif de 150€ pour l'année 2020. Ce tarif pourra être réévalué chaque année.

5) Membres délégués Atlantic'Eau

Le nombre d'habitants (population totale) dans la commune au 1er janvier 2020 (INSEE 2017) étant de 1005 le conseil municipal doit élire :

au Collège électoral Estuaire et Sillon : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant,

à la Commission territoriale Campbon-Sillon : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Ainsi, après vote à scrutin secret, sont respectivement élus :

Collège électoral Estuaire et Sillon :

Délégué(s) titulaire(s) : NICOLAS Michaël

Délégué suppléant : BIORET Jean-Pierre

Lesquels ont déclaré accepter leur fonction.

Commission territoriale Campbon-Sillon :

Délégué(s) titulaire(s) : LE ROL Patrick

Délégué suppléant : BOUCARD Sébastien

Lesquels ont déclaré accepter leur fonction.

6) Questions diverses

Jury d'assises 2021

Monsieur le Maire informe qu'une réunion a eu lieu avec Madame le Maire de Lavau sur Loire pour désigner les représentants pour les jurys d'assises 2021. 2 personnes de Lavau sur Loire, 1 personne de Bouée ont été tirées au sort.

Installation d'un belvédère à Rohars

Une rencontre a eu lieu en mairie le 19 juin dernier avec un délégué du conservatoire du Littoral et un technicien du service aménagement du Département. Le projet est d'aménager et organiser l'accueil du public sur l'estuaire de la Loire. Un belvédère sera installé dans les ruines qui ont été achetées par le conservatoire du Littoral. Ces ruines seront « cristallisées » en l'état, stoppant ainsi la destruction de ce qui en reste.

Une réunion de lancement aura lieu fin septembre pour des travaux qui débuteront fin 2021. Ce projet sera financé par le conservatoire du Littoral.

Régularisations parcellaires à Croisac, La Babinais, Couëbas :

Il s'agit à Croisac de retrouver les propriétaires de parcelles de terres avant d'engager une procédure de biens sans maître en vue de la vente de celle-ci aux riverains intéressés

À la babinais, il s'agit d'une régularisation d'un « délaissé de voirie » pour une parcelle de 22 m²

À Couëbas, il s'agit également d'un « délaissé de voirie » utilisé par un riverain. Le bornage sera à faire.

Ces dossiers seront remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Devenir de la haie au cimetière

La haie qui sépare l'ancien cimetière du nouveau devient difficile d'entretien. Les agents du service technique proposent de l'enlever et d'y installer des végétaux plus en adéquation avec le lieu. Les élus acceptent de faire enlever cette haie et de la remplacer.

Forum des associations

Le forum des associations est maintenu pour le 05 septembre prochain, de 9H30 à 12H00 sous réserve de l'évolution de la pandémie actuelle.

INFOS élus

Mme SURGET explique qu'elle s'est rendue à une réunion de la mission locale en lien avec la communauté de communes Saint Gildas/Pontchâteau. Des permanences ont lieu pour notre secteur à Savenay et à Saint Etienne de Montluc. C'est une aide constructive et un soutien important pour les jeunes en recherche de sens et de projet professionnel.

Prochain conseil municipal :

La date du 15 septembre est retenue sous réserve de l'actualité.

Infos municipales

Nouvel agent technique

Jérôme GUICHARD, nouvel agent technique chargé de l'entretien de nos espaces communaux nous a rejoints le 16 mars dernier.

C'est un habitant de la commune, Il a été pendant 6 ans conseiller au sein de l'ancienne municipalité.

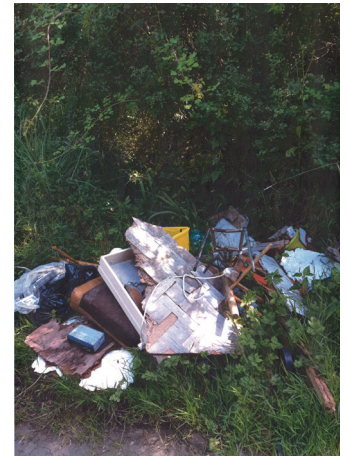
Passionné et passionnant lorsqu'on aborde avec lui le monde végétal, il fourmille d'idées pour l'embellissement de notre commune.



Dépôts sauvages

Des dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de déchets divers sont encore constatés près des containers de tri sélectif et dans les chemins communaux. Nous vous rappelons que l'accès à la déchetterie est ouvert aux habitants de commune avec la carte d'accès.

Celle-ci disponible en mairie en fournissant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Confection des masques

Durant la période de confinement, un véritable élan de solidarité a été lancé sur notre commune. Des couturières ont assuré bénévolement la création des masques avec de la matière d'œuvre et un mode opératoire fournis par la mairie.

Environ 1200 masques lavables ont été fabriqués. Puis ils ont été distribués à tous les administrés par les anciens et les nouveaux élus.

Projets d'urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement, vous voulez faire un busage, aménager dans votre jardin, une serre, un abri de jardin, une piscine, changer vos fenêtres, faire une clôture pensez à faire la demande soit en venant à la mairie (aux heures d'ouverture) soit en téléchargeant les formulaires sur gouv.fr ou service.fr.

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

Centre du Service National de NANTES

02 28 24 26 24

SGA

Pour plus de renseignements, contacter le

École des Courlis

La nouvelle école.

Depuis janvier, tous les élèves ont pu découvrir la nouvelle école (extension et rénovation). Les élèves et les enseignants sont très satisfaits de ces nouveaux locaux. Ils sont plus lumineux et fonctionnels. Nous avons de beaux volumes et plusieurs nouvelles pièces (une salle de motricité, une vraie salle de sieste, une salle des maîtres, un bureau de direction, des grands placards pour ranger, des grandes classes, des nouveaux sanitaires, un préau et des rangements sur la cour).

Les élèves et les enseignants se sont vite adaptés à cette belle école.

L'école a aussi reçu des vidéo-projecteurs intégrés pour 2 classes, ce qui est très pratique.

Nous remercions les agents techniques qui nous ont bien aidés lors des différents déménagements (3 pour la classe des plus grands). Merci à la commune d'avoir engagé un tel projet.



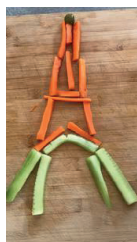
L'école est fermée mais nous travaillons quand même.

Comme toutes les écoles de France, nous avons dû fermer nos portes mi-mars pour ne les ouvrir qu'au mois de mai. Les enfants de soignants pour qui cela a été nécessaire ont été gardés au sein de l'école.

Pendant le confinement, les élèves de tous les niveaux recevaient du travail à faire à la maison et à renvoyer aux enseignantes. Les enseignantes ont essayé de joindre les familles par téléphone régulièrement. Puis petit à petit des classes virtuelles se sont mises en place. Cela a permis aux élèves de garder le contact entre eux, de s'exprimer et aussi de revoir des notions abordées à distance.

Chaque classe possédait un blog sur E primo où le travail était déposé. Tous les jours ou toutes les semaines, ils avaient des petits défis à réaliser. Ce confinement n'a été simple pour personne mais nous espérons avoir aidé au mieux les élèves.

A partir du 11 mai, 30 % des élèves sont revenus à l'école, certains apprenaient à l'école et d'autres à la maison. Puis le 2 juin, 90 % des élèves étaient à nouveau présents (en alternance). Enfin depuis le 22 juin, quasiment tous les élèves sont revenus.



La rentrée

Les élèves sont attendus pour la rentrée des classes le mardi 1er septembre entre 8h50 et 9h, afin de démarrer une nouvelle année.

Les parents des élèves de maternelle pourront rester un peu plus longtemps afin de prendre le temps d'accompagner leur enfant jusque dans leur classe.

Lors de cette journée différents documents seront communiqués aux familles.

Une réunion d'informations aux familles sera organisée lors des trois premières semaines de septembre.

Bibliothèque de Bouée

La Bibliothèque a rouvert ses portes depuis le 30 juin. Les conditions d'accès restent limitées et s'adaptent progressivement aux directives gouvernementales. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler avant votre visite ou de consulter notre site internet :

www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

horaires d'ouverture

- mardi de 16h à 18h
- mercredi de 15h à 18h
- samedi de 10h30 à 12h30

îlot sport

Les cours de l'îlot sport reprendront le lundi 7 septembre à :

15h30 pour la gym forme (entretien des muscles et de la souplesse, coordination, pilates...)

- 17h-18h multisports 3/4 ans
- 18h-19h multisports 5/6 ans
- 19h-20h multifitness (Cardio, zumba, hit, pounds fitness, body combat, step...)

Inscriptions lors du forum ou lors du premier cours sauf pour la multisports pré-inscription obligatoire sur lilotsport@orange.fr

Tennis de table

L'association de Tennis de Table, présente depuis plus de 30 ans sur la commune, serait heureuse de vous accueillir. Activité idéale dès l'automne car à l'abri des intempéries, elle vous propose soit une pratique en compétition FFTT avec cette saison une équipe en Départementale 1 et 2 ou 3 soit en loisir.

Depuis la saison passée, 1 fois par mois 1 entraînement est dirigé par un éducateur sportif professionnel et devrait être reconduit.

Ouverture de la salle le mardi et le vendredi soir à partir de 20h30. Un créneau horaire est proposé pour les jeunes dès 8 ans le mardi de 16h45 à 18h00.

Pour plus de précision contacter soit Roger (tél 06 30 27 72 56) soit Philippe (tél 07 81 07 33 49).

Associations

École Sainte Thérèse Printemps Été 2020

Après la décision de fermer les écoles, enseignantes et élèves ont dû s'adapter aux échanges par emails, classes virtuelles, cours en vidéo, et liens vers des logiciels et applications.

Un carnaval a tout de même pu être organisé à distance.

À la reprise du 12 mai, les espaces et activités ont été adaptés.

Chacun a appris à respecter les gestes barrières.



Puis le 22 juin, petits et grands ont été heureux de se retrouver tout en gardant certaines distances. Nous avons accueilli Yann Rousteau, animateur sportif départemental, qui nous a encadrés lors de séances de fitness, endurance, cross fit...

Comme chaque année, et dans le respect des règles sanitaires, nous avons organisé une Boom avec les CM2, pour leur dire au revoir et leur souhaiter une belle rentrée au collège.

Les élèves avaient préparé de nombreux ateliers : jeux, danses, blind test...

L'année s'est conclue par une soirée conviviale organisée par les associations OGEC et APEL.



L'équipe enseignante, les élèves et parents d'élèves se sont réunis à l'occasion du départ de Morgane Lemarié, professeur des écoles, et de Marie Gérard, cheffe d'établissement.

Photos souvenirs, discours, chanson surprise préparée par les élèves : une soirée chargée d'émotions.

Nouveau : Choréd'Elles

L'association Choréd'Elles ouvre une nouvelle session de danse pour les jeunes de 11 à 16 ans.

Lors de nos cours, nous effectuons diverses chorégraphies sur différents styles de musique.

Nous vous attendons quel que soit votre niveau, débutant ou confirmé.

Venez découvrir notre univers à la salle des fêtes de Bouée :

Cours les mercredis de 14h à 15h ou 15h à 16h

(horaire à confirmer en septembre 2020)

N'hésitez pas à me contacter au 06.74.60.01.21 ou par mail choredelles@gmail.com

A bientôt.

NB : le nombre d'adhérents est limité, il reste 3 places.

Bouée Travaux Manuels

De nombreuses activités sont proposées à ses adhérents : travaux d'aiguilles, dentelle, cartonnage, encadrement, 3D, rotin, sable coloré, peinture sur soie, art floral, Couture, Kirigami, Emaux.

Toutes ces Activités sont proposées en après-midi ou en soirée, au rythme d'une à deux fois par mois et recommencent en septembre. Des pré-inscriptions peuvent se faire : Au 06 32 29 76 95 ou l'adhésion est de 38€ et 20€ pour les moins de 16 ans, 5€ pour un atelier occasionnel.

Pour tous renseignements : 06.32.29.76.95.

Le Marché de Noël aura lieu le 22 Novembre 2020 à la salle polyvalente de 10h à 18h.

Gicquel Martine Présidente.

Concours de palets

Samedi 19 septembre, à BOUÉE :

CONCOURS PALETS sur PLOMB

Début du concours à 11h

Merci d'apporter votre planche et vos palets

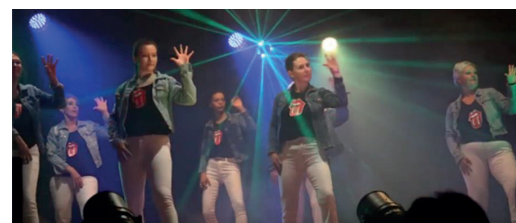
Inscriptions 06 87 13 95 62 ou sur place de 10h15 à 10h45

Ouvert à tous, buvette et restauration sur place

12€ / équipe (2 pers)

Buvette & grillades

À GAGNER : Bouteilles apéros, bouteilles de vin, bon d'achat Intersport...



Associations

Exposition

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine aura lieu les Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020 une exposition de peintures et de sculpture à BOUÉE dans la chapelle de Rohars.

Les Amis de la chapelle de Rohars recevront deux artistes de talent : PHILIPPE SIDOT ET CHARLOTTE CAR SIN

Samedi de 14H00 à 18H00 - Dimanche de 10H00 à 12H30 et 14H00 à 18H00

Entrée de l'exposition gratuite



Philippe Sidot artiste professionnel. Il expose en France et à l'étranger. De nombreux prix internationaux jalonnent son parcours.

Témoin de son époque, l'artiste nous propose des oeuvres créatives, colorées, dépeignant des scènes de vies d'aujourd'hui.

D'abord attiré par le figuratif traitant les effets de mouvement. Philippe Sidot se laisse prendre au jeu des couleurs qui emportent ses traits dans des toiles très enlevées et légères. L'artiste travaille les formes cherchant à élaborer une peinture plus construite. C'est donc naturellement qu'il se tourne vers la géométrie et la 3D. **Des travaux qui prennent un nouvel essor avec la rencontre de la plasticienne Charlotte Carsin**

Artiste sélectionnée par l'Académie Boitiat pour participer au grand prix de Barbizon 2017, **Charlotte Carsin** crée des personnages et des scènes imaginaires jouant des formes et des couleurs sur tous supports. La plasticienne développe une série de peintures autour de la féminité, du monde végétal et animal. Elle propose un travail d'une grande précision mélangeant différentes techniques avec un graphisme et une écriture qui lui sont propres. De nombreux projets se développent autour de ses propres créations notamment les totems inventés avec Philippe Sidot.

Commémoration du 8 mai



la commémoration du 75^e anniversaire a revêtu un caractère singulier imposé par les contraintes sanitaires. La cérémonie a eu lieu le dimanche 10 mai. Seuls, le Maire Jean-Paul NICOLAS, son successeur André LE BORGNE accompagné par Olivier MOLAT le porte-drapeau, Roger FURET à la sonnerie aux morts et Louis AMIAUD à l'interprétation de la Marseillaise, ont salué la mémoire de nos concitoyens morts pour la libération de la France.

Ils ont observé une minute de silence après le dépôt de la gerbe devant le monument aux morts.

Aire de jeux

L'aire de jeux des enfants qui se situe à côté du plateau sportif peut accueillir vos enfants jusqu'à 8 ans et cela sous votre responsabilité.



Infos pratiques

Coupures de courant

Coupures de courant le 8/9/ 20 aux lieux-dits : la Chaussée, la Barbelois, Bel-air, Maupertuis, la Brunelais, La Rouzinière, La Bazillais, la Priourais, Le Lavazais, La Bignonais, le Haut chemin, La Coquerais, Le fief Guilloux

Le 17/9/20 aux lieux-dits : la Plaine, la Basse Raudière, La chenelais, le Perron, le Gué